

Domaine Santé

Filière Sage-femme

De la grossesse à l'accouchement 1

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.1003.F.12

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2020-2021

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 60% Temps de travail personnel encadré : 20% Temps de travail personnel individuel : 20%

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de pré requis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

Compétence Ab1

Elles/ils prennent des décisions de manière autonome et assument la responsabilité du soutien, du maintien et de la restauration des processus de santé physiologiques durant les périodes de la maternité, de la construction de la famille, ainsi que durant toutes les étapes de vie marquées par des changements de santé propres aux femmes.

Compétence Ab2

Elles/ils détectent, sous leur propre responsabilité, les écarts de la norme durant la période de fertilité et de périnatalité, et assument la mise en place d'actions efficaces pour la promotion et le maintien de la santé.

Compétence Ab4

Elles promeuvent avec efficacité les composantes physiologiques des processus déviants de la norme.

Compétence Bb1

Elles/ils pratiquent une communication centrée sur la personne pendant la période de fertilité des adolescentes, des femmes et des familles, en renforçant leur autonomie et leur autodétermination par une relation de confiance et une transmission d'informations pertinentes, basées sur des données probantes.

Compétence Bb2

Elles/ils accompagnent la femme, le partenaire, le fœtus, le nouveau-né ou la nouveau-née, le couple et la famille dans la continuité, pendant les périodes de préconception, de grossesse, durant l'accouchement, les suites de couches, le post-partum et l'allaitement.

Compétence Dd2

Elles/ils évaluent et documentent en permanence et de façon systématique leur activité professionnelle, en se référant à des recommandations basées sur les données probantes. Elles anticipent leurs actions en fonction de leurs connaissances, expériences et intuition.

Compétence Eb1

Elles/ils s'engagent pour la prévention et la promotion de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille, quelles que soient les composantes socio-culturelles.

Compétence Eb2

Elles/ils encouragent la femme et la famille à être responsables de leur propre santé et de celle de leurs enfants et en renforcent leurs aptitudes propres.

Compétence Fb4

Elles/ils portent individuellement et collectivement un regard critique et réflexif sur la pratique professionnelle actuelle. Elles/ils en identifient les questionnements, en détectent les lacunes et contribuent en permanence au développement de la profession.

Compétence Gb1

Elles/Ils assument une responsabilité éthique dans des contextes socio-économiques et politiques variés et sont garant-e-s de la qualité de leurs prestations en faveur des femmes, des enfants et des familles.

Domaines de formation (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Interventions professionnelles – D1 | <input type="checkbox"/> Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4 | <input checked="" type="checkbox"/> Technologies et leurs fondements scientifiques – D6 |
| <input type="checkbox"/> Professions, institutions et organisations – D2 | <input checked="" type="checkbox"/> Sciences de la santé – D5 | <input type="checkbox"/> Projet de formation et projet – D7 professionnel |
| <input type="checkbox"/> Individus, cultures et sociétés – D3 | | |

Axes et domaines

D1 Interventions professionnelles

Regroupe les enseignements et dispositifs de formation relatifs aux cadres conceptuels et à la méthodologie spécifique des diverses professions. Inclut des méthodologies variées comme la clinique (clinical assessment), l'observation, les entretiens, la relation d'aide, la déontologie, l'éthique, la maîtrise de l'implication personnelle dans les actes professionnels.

D5 Sciences de la santé

Enseignements et dispositifs de formation relatifs aux multiples déterminants de la santé, aux notions d'équilibre et de déséquilibre, incluant les savoirs contributifs nécessaires à une offre en soins ou une prise en charge spécifique.

D6 Technologies et leurs fondements scientifiques

Enseignements et dispositifs de formation relatifs aux diverses technologies utiles aux métiers considérés. Inclut la compréhension de leurs principes scientifiques et leur impact sur les pratiques professionnelles, y compris le E-Learning et le blended Learning.

Objectifs généraux du module

- **Consultation prénatale**

Identifier le cadre général d'une consultation prénatale en milieu hospitalier et le déroulement, global du suivi de grossesse physiologique ainsi le rôle professionnel de la sage-femme.

Identifier le déroulement d'une consultation de fin de grossesse normale.

- **Suivi d'accouchement et accompagnement du couple**

Accueillir et accompagner une femme en salle d'accouchement.

Identifier les différentes phases du travail et la mécanique obstétricale.

Identifier les bases du suivi d'une parturiente lors d'un accouchement normal.

Découvrir les bases de l'accompagnement d'une femme en travail et de son entourage dans ses différentes dimensions physique, psychologique et socio-culturelle.

- **Nouveau-né**

Identifier les principes de l'accueil du nouveau-né à la naissance et de l'établissement des premiers liens.

Connaître les mécanismes d'adaptation du nouveau-né à la vie extra-utérine.

Identifier les étapes de l'examen clinique du nouveau-né.

- **Général**

Intégrer les bases de l'anatomie obstétricale.

Identifier le champ de recherche en périnatalité et comprendre le rôle de la recherche.

Découvrir la recherche quantitative et être en mesure, à l'issue du module, de lire et comprendre un article scientifique relatant les résultats d'une recherche quantitative et d'en faire un début d'analyse critique.

Les objectifs spécifiques de chaque enseignement seront détaillés en cours.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Apport théorique sur les fondements de la recherche et présentation d'une recherche en périnatalité
- Connaissances théoriques obstétricales et néonatales en lien avec la situation emblématique du semestre 1
- Apports théoriques sur les bases de la relation professionnelle et mobilisation en pratique
- Apport théorique sur la promotion de la santé et la prévention chez la femme enceinte
- Apport théorique sur les fondements de la recherche, suivi par la présentation d'une recherche liée au thème de la maternité.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

1. Cours magistraux
2. En distanciel si nécessaire
3. Situation emblématique du semestre 1
4. Séminaire relation professionnelle
5. Pédagogies différenciées : e-learning (anatomie obstétricale) ; classe-inversée (prévention et promotion de la santé de la femme enceinte)
6. Ateliers d'apprentissage de la pratique (manœuvres de l'accouchement, lecture des cardiocotogrammes)
7. Pratiques simulées (Consultation prénatale pour douleurs ; Prise en soins d'une femme en travail)

Exigences de fréquentation :

80% de taux de présence est requis sur l'ensemble du module, avec un 20% d'absence toléré sur le nombre d'heures total de cours en présentiel ou distanciel.

Attention : Les types de cours désignés ci-dessous sont obligatoires :

Pratiques Simulées – Ateliers pratique - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles.

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire sera alors exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module. En cas de non-respect des consignes, l'étudiant-e **obtiendra la note F et devra répéter le module.**

Si les absences cumulées aux cours obligatoires et aux cours non désignés comme tels dépassent 20 % du temps de présentiel ou **distanciel** total du module, le module ne peut être validé : l'étudiant obtient dès lors la note F et le module doit être répété.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

A. Une évaluation orale individuelle, en semaine 6. L'ordre de passage sera distribué en temps voulu.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du point A ci-dessus.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Note minimale: La note minimale exigée pour l'examen A est de 4/6 (E).

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module

Pas de remédiation

Si l'examen oral (A) est insuffisant, un examen oral portant sur les lacunes sera fixé par la responsable du module.

- Modalités : similaires
- Période : à définir

En cas de remédiation, un évaluateur supplémentaire peut être requis.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Une liste de références bibliographiques est fournie à l'ouverture du module ou à chaque enseignement.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Arabelle GAUTIER

Enseignants : Professeur, maîtres d'enseignements, chargés de cours et assistants de la filière sage-femme. Enseignants vacataires : sages-femmes, médecin.

Descriptif validé le 7 septembre 2020 par

Catia Nunno Paillard
Responsable de la filière